



Tous les salariés doivent acquérir les bons réflexes en matière de RGPD d'ici au 25 mai 2018.

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) entrera en vigueur le 25 mai 2018. Ce sujet ne concerne pas que les juristes. Tous les métiers manipulant des données sont touchés. Il appartient à chaque entreprise de prendre toutes les mesures pour garantir la conformité du traitement de ses données personnelles au RGPD, sans quoi elle s'expose à de lourdes sanctions pénales et pécuniaires pouvant aller jusqu'à 20 millions d'euros selon l'infraction. De quoi faire réfléchir les entreprises qui prendraient cette nouvelle réglementation à la légère...

Objectifs

- ✓ Maîtriser le vocabulaire, les concepts et les nouvelles obligations liées au RGPD
- ✓ Identifier les impacts du RGPD sur l'entreprise et son système d'information
- ✓ Acquérir les bons réflexes au quotidien en matière de traitement des données
- ✓ Évaluer les risques pour l'entreprise en cas de non-respect de la nouvelle réforme
- ✓ Préparer et mettre en œuvre le plan d'action de mise en conformité avec le RGPD

Une mémorisation rapide et durable, grâce à l'Ancrage Mémoriel®

Créée en 2005, la société Woonoz est le leader européen de l'apprentissage adaptatif. En collaboration avec des spécialistes en neurosciences, elle a mis au point une solution de e-learning intelligente qui, par un enchaînement de mises en situation adaptées au niveau et au rythme de l'apprenant, permet de maximiser le taux de rétention de l'information et de renforcer l'impact de l'apprentissage. Cette technologie, c'est l'Ancrage Mémoriel®. Woonoz est à ce jour la seule et unique solution au monde primée et exploitée avec succès par plus de 4 millions d'utilisateurs, de la TPE au grand compte.

Programme

1 à 2 heures
d'immersion
pour maîtriser
38 points clés

Chapitre 1

Données personnelles et RGPD

L'identification d'une personne physique
Les données permettant l'identification
Le traitement des données
Le support papier vs numérique
Les exceptions prévues par la loi

Chapitre 2

Principes relatifs au RGPD

Licéité, loyauté et transparence
La protection des mineurs
La collecte des données sensibles
Le transfert des données
Le responsable du traitement

Chapitre 3

Consentement et RGPD

L'obligation de consentement
La limitation des finalités
Le transfert des données à un tiers
L'utilisation des cookies
La rétractation du consentement

Chapitre 4

Obligations relatives au RGPD

L'obligation d'information
La tenue d'un registre
L'obligation de sécurité
La protection des données
Les sanctions en cas de non-respect

Chapitre 5

Droit des personnes concernées

Le droit d'accès
Le droit à l'oubli
Le droit d'opposition
Le droit à la portabilité
Le droit à la limitation

Pédagogie

Un parcours de formation individualisé alternant tests et révisions

1

Un diagnostic initial
des connaissances

2

Des sessions
d'Ancre Mémoirel®

3

Une évaluation finale
des acquis

WOONOZ en partenariat avec LAMY LEXEL

Le cabinet d'avocats Lamy Lexel propose son expertise en droit social, droit fiscal, droit boursier et droit pénal des affaires aux entreprises françaises et internationales au travers de solutions globales, personnalisées et innovantes.



contact@woonoz.com • 04 69 64 70 50
www.woonoz.com



04 72 74 53 00 • info@lamy-lexel.com
www.lamy-lexel.com